

Intelligence collective et écoute active : le 4? Congrès national des commissaires de justice dessine l'avenir de la profession

Les 11 et 12 décembre 2025, le Palais des Congrès de Paris deviendra le théâtre d'une expérience inédite pour la profession des commissaires de justice. Placé sous le thème « Nous », décliné en trois axes – « ce que nous sommes », « ce que nous voulons être », « ce que l'on attend de nous » – ce 4? Congrès national ne se contentera pas de dresser un état des lieux : il engagera la profession dans une démarche d'introspection collective, de dialogue ouvert avec ses partenaires et de réflexion stratégique sur ses propres aspirations et sur les attentes de la société.

Gabriel Attal, député et ancien Premier ministre, ouvrira exceptionnellement les débats, rejoint par **Soraya Amrani-Mekki**, professeure à Sciences Po Paris, qui introduira les travaux en soulevant les questions essentielles sur l'identité de la profession et les défis qu'elle doit anticiper et relever.

Diversité assumée, fierté partagée

Dès la première table ronde, la diversité des parcours et des territoires s'exprimera à travers des témoignages authentiques : **commissaires de justice issus d'horizons variés**, exerçant en milieu urbain ou rural, seuls ou en association, partageront leur vision du métier, leurs défis quotidiens et leur attachement à la proximité et à la cohésion professionnelle. Cette mosaïque de profils, loin d'être un frein, apparaît comme une richesse à cultiver pour bâtir l'avenir.

Regards croisés et attentes des partenaires

La réflexion s'élargira ensuite grâce à la parole donnée aux **observateurs de la profession** et à des **partenaires institutionnels et économiques** de premier plan. La seconde table ronde accueillera notamment **Morgane Boucher**, Administratrice de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE), **Christophe Bouvot**, président de l'Association nationale des juges des contentieux de la protection, **Pascal Labrue**, président d'Intrum, **Simon Lambert**, membre du Conseil national des barreaux (CNB), **Soumia Malinbaum**, vice-présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, et **Olivier Urrutia**, délégué général de la Fédération du commerce coopératif, ainsi que **Didier Banquy**, président du Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (COLB) **Benoît Linot**, directeur du pôle national de prévention des expulsions locatives de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIAL) **Vanessa Pérez**, Directrice de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et **commissaires de justice (AGRASCI)**, **Laurence Roche**, sous directrice des professions juridiques et judiciaires et **Rudy Laher**, Professeur de droit à l'Université de Limoges. Publication régulière Depuis le 1er janvier 2024

Leurs interventions mettront en lumière la nécessité d'un dialogue renouvelé avec les prescripteurs des commissaires de justice, d'une meilleure compréhension mutuelle et d'une adaptation constante aux évolutions du droit, de l'économie et des attentes sociétales.



Moment fort du congrès, les master desks réuniront près de 350 commissaires de justice autour d'un questionnaire exigeant et stimulant, conduits par des journalistes. Les participants seront invités à réfléchir collectivement sur des thèmes fondateurs et structurants pour la profession. Cette démarche participative vise à faire émerger des propositions concrètes, à transcender les différences et à affirmer une identité professionnelle partagée, tournée vers l'innovation et la responsabilité. Elle donnera lieu à une restitution sous forme de synthèse lors de la deuxième journée.

Présentation du nouveau Bureau national et séquence officielle avec le garde des Sceaux

C'est un nouveau Bureau national qui sera chargé de mettre en œuvre cette feuille de route tracée lors de ce Congrès et dont les membres élus le 10 décembre pour le mandat de 2026-2029, seront présentés à l'assemblée.

Dans le cadre de la séquence officielle traditionnelle, le président en exercice, Benoît Santoire, prononcera son allocution, à laquelle répondra le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, soulignant ainsi le dialogue institutionnel et la reconnaissance des pouvoirs publics.

Un espace salon au cœur du congrès

Tout au long des deux journées, le congrès s'accompagnera d'un espace salon réunissant 48 exposants, partenaires et prestataires de la profession. Les commissaires de justice pourront ainsi découvrir les dernières innovations, solutions numériques, offres de services et outils dédiés à l'exercice de leur métier, mais aussi échanger directement avec les services de la Chambre nationale.

La diversité des stands présents reflètera la vitalité de l'écosystème professionnel et l'ouverture de la profession aux évolutions technologiques, organisationnelles et réglementaires.

Pour consulter la liste complète des exposants et partenaires présents, rendez-vous sur la page dédiée : <https://congres.commissaire-justice.fr/fr/les-exposants>.

Ce 4^e Congrès national veut ainsi incarner une profession qui s'interroge, s'écoute et se réinvente, portée par l'intelligence collective et l'ambition de répondre, avec exigence et ouverture, aux défis de demain.

Découvrir le programme : <https://congres.commissaire-justice.fr/fr/programme>

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)